

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2018

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1081

présenté par  
M. Barrot et M. Lescure

-----  
**ARTICLE 22**

À l'alinéa 26, substituer au mot :

« des »

le mot :

« les ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.